



RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ

INSCRIPTIONS BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS) - SESSION 2022 -

CANDIDATS INDIVIDUELS / ORGANISME DE FORMATION (HORS CONTRATS)

Le registre des inscriptions aux épreuves du **BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR, session 2022** est ouvert pour les candidats individuels auprès de la Division des Examens et Concours du RECTORAT DE L'ACADEMIE DE GUYANE (Place Léopold Héder à Cayenne) du :

LUNDI 18 OCTOBRE 2021 au VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 à minuit (heure locale).

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES SUR LE SERVEUR « CYCLADES » à l'adresse suivante :
<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>

**Le retour des pièces justificatives se fera par voie dématérialisée au plus tard
le Vendredi 26 novembre 2021 directement sur CYCLADES**

ATTENTION : Pour les spécialités du BTS non dispensées en Guyane, les candidats sont invités à se rapprocher du service gestionnaire de la Division des examens et concours (mail : dec.bts@ac-guyane.fr)

POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ :

- justifier d'une préparation, par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage ou encore par la voie de la formation professionnelle continue
- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre/diplôme de niveau IV ou avoir accompli une scolarité complète menant à un titre de niveau IV (sur décision du Recteur)

Ou vous devez soit :

- avoir déjà échoué à l'examen du BTS
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un domaine en rapport avec la spécialité du BTS
- avoir suivi un enseignement à distance

Les inscriptions des candidats scolarisés s'effectueront dans leurs établissements respectifs.